

MONTREAL PLUS

Un parachutiste «aspiré» vers le ciel Page 3

Recrudescence de vols dans les églises Page 3

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MERCREDI 26 JUIN 2002

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

CRISE DU LOGEMENT Les banlieues souffrent aussi

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

À MOINS D'UNE semaine du 1^{er} juillet, l'inquiétude grandit chez certaines familles de Sainte-Thérèse et de la région qui n'arrivent pas à trouver de logement. C'est une réalité que les autorités municipales refuseraient de voir.

C'est ce qui ressort des propos tenus hier par le député péquiste de Groulx, Robert Kieffer, et par le porte-parole du CLSC Thérèse-de-Blainville, Robert Bourque. Les deux hommes sont venus appuyer les revendications du Centre rayons des femmes Thérèse-de-Blainville qui réclame 30 logements sociaux immédiatement.

« C'est très difficile de chiffrer le nombre de familles dans le besoin, a indiqué M. Bourque. En 10 jours, j'ai reçu pas moins de 12 appels à l'aide. Encore ce matin, un homme est venu à mon bureau et il était tellement désespéré qu'il voulait tout casser. J'ai fait des appels à l'hôtel de ville pour les informer à nouveau que le gouvernement a mis sur pied un budget de dépannage de 6,5 millions de dollars. Personne n'a rappelé », a dit pour sa part le député du Parti québécois..

Pour avoir droit de puiser dans cette enveloppe, une municipalité doit déboursier la moitié des sommes nécessaires pour loger les familles temporairement.

MM. Kieffer et Bourque ont précisé qu'il n'y a aucun plan d'urgence à Sainte-Thérèse pour aider les familles qui se retrouveront dans la rue lundi prochain. « Je leur ai demandé pourquoi ils ne faisaient pas une entente avec la commission scolaire », a ajouté le député.

« Ce n'est pas seulement les familles qui n'ont pas d'argent qui crient à l'aide, il y a aussi des chefs de famille avec un revenu normal qui cherchent des logements. À Sainte-Thérèse, une centaine de logements ont été construits, mais les coûts des loyers sont trop élevés », a précisé M. Bourque.

Il existe aussi des problèmes de logement dans plusieurs autres municipalités des Basses-Laurentides, dont Boisbriand et Rosemère. « Aucune (municipalité) n'a fait comme Saint-Jérôme, soit de se préparer à faire face à cette réalité. Quand quelqu'un appelle à l'hôtel de ville parce qu'il n'a pas de logement, on le réfère au bureau du député. Afin d'aider pour quelques jours, des propriétaires ont offert de loger des personnes dans le cabanon de leur cour », a indiqué M. Kieffer.

Du côté de Laval, tout semble bien se dérouler. Une porte-parole de la Corporation de développement communautaire, qui oeuvre auprès des familles démunies, a déclaré hier que l'Office municipal d'habitation et le Centre d'hébergement social de la ville ont la situation en main. « Nous sommes mieux préparés que l'an passé et la crise est plus grave cette année. Nous avons reçu 46 demandes d'aide et 31 dossiers sont déjà réglés. Ce qui manque, ce sont des logements de quatre pièces et plus », a souligné André Lemay, de l'Office d'habitation de Laval.

Voir LOGEMENTS en E2

Logement: pas de pénalité pour les assistés sociaux

KARIM BENESSAIEH

Crise du logement oblige, Québec n'imposera pas de pénalité aux prestataires de l'aide sociale d'une centaine de municipalités qui se retrouveront sans domicile ou qui devront en partager un le 1^{er} juillet.

Selon les règles actuelles du ministère de la Solidarité sociale, le partage de logement et le défaut d'avoir un domicile fixe entraînent des coupes de 50 \$ et de 100 \$ dans les prestations. Ces pénalités, depuis longtemps dénoncées par les organismes communautaires et qui concerneraient 100 000 ménages, devraient disparaître en janvier 2003.

Dès maintenant, les assistés sociaux des 106 municipalités québécoises aux prises avec un taux d'inoccupation en-dessous de 1,5 % pourront profiter de la disparition de cette règle impopulaire. Il leur faudra faire la preuve, précise-t-on au cabinet de la ministre Linda Goupil, qu'ils doivent partager un appartement ou ne peuvent s'en trouver un à cause de la crise du logement. Les prestataires doivent déménager

dans un des territoires désignés et ils ne peuvent avoir abandonné volontairement leur logement.

« Dans un esprit de solidarité avec la clientèle affectée par la pénurie de logements », explique-t-on dans la note interne dont *La Presse* a obtenu copie, le Ministère n'applique plus, depuis le 1^{er} juin dernier, les réductions d'aide sociale relatives au logement.

La liste des municipalités comprend pratiquement toute la grande région montréalaise, de Châteauguay à Mirabel, ainsi que les régions de Québec, Gatineau, Saint-Jean-sur-Richelieu et Magog. La consigne administrative a été envoyée aux centres locaux d'emploi, qui doivent l'appliquer.

Les prestataires qui sont hébergés temporairement par un parent ou un ami et ceux qui sont pris en charge par leurs municipalités recevront tout de même leur chèque, assure-t-on. « L'idée est de donner un coup de pouce à ceux qui ont de la difficulté à trouver un logement », explique l'attachée de presse de la ministre, Sylvie Lemieux. On a également prévu des heures d'ouverture étendues pour les bureaux de Communication Québec, qui seront accessibles durant toute la fin de semaine cruciale de la fête du Canada.

Un rappel

Au Front d'action populaire en réaménagement urbain, on se réjouit évidemment de la disparition de ces règles pénalisant le partage de logement. Le coordonnateur, François Saillant, souligne toutefois qu'il existera deux catégories d'assistés sociaux : ceux qui bénéficieront immédiatement de la « clémence » de Québec, et ceux qui devront attendre janvier 2003.

« Ça serait tellement plus simple de l'abolir complètement dès maintenant : le coût serait de 26 millions », estime M. Saillant, qui dit craindre que la consigne soit appliquée différemment d'un centre local d'emploi à l'autre. « Tout va être laissé à l'arbitraire de chaque bureau et, en plus, les gens ne sont même pas au courant de cette consigne. »

Au bureau de Mme Goupil, on expliquait hier que cette mesure a déjà été annoncée lors du dépôt de l'énoncé complémentaire au budget, en mars dernier. On n'excluait cependant pas l'envoi d'un communiqué cette semaine pour « rappeler » la consigne.

cyberpresse.ca Tout sur la crise du logement, à Montréal et ailleurs à www.cyberpresse.ca/logement

Les véhicules amphibies ont le feu vert

d'après PC et Le Droit

OTTAWA — La majorité des entreprises offrant aux touristes des balades dans des véhicules amphibies ont été autorisées, partout au Canada, à reprendre leurs activités après le naufrage d'un de ces bateaux, dimanche, dans la rivière des Outaouais, qui a fait quatre morts.

Lundi, le ministère des Transports a décrété un interdit de circuler pour ces véhicules afin de permettre des inspections d'urgence.

Cependant, en fin de journée, hier, la plupart des compagnies de véhicules amphibies pour touristes de Halifax, de Montréal, de Kingston, de Toronto, de Victoria et de Kelowna ont repris leurs activités ou ont reçu l'autorisation de le faire, a indiqué Peter Coyles, porte-parole du Ministère.

« Quelques modifications ont été demandées sur ces véhicules à la suite des inspections et nous avons vérifié l'étanchéité de la coque des bateaux », a précisé M. Coyles.

« Nous nous sommes assurés que tous ces véhicules sont conformes aux normes stipulées par la réglementation canadienne sur le transport maritime, et en conséquence, parfaitement sécuritaires », a-t-il ajouté.

Quant aux trois autres véhicules amphibies de la compagnie Lady Dive, dont l'un des bateaux se trouve toujours au fond de la rivière des Outaouais, ils pourraient recommencer à transporter des touristes dès aujourd'hui, une fois leur inspection terminée.

Une femme et ses deux filles de 5 et 13 ans, ainsi qu'une religieuse de 67 ans, soeur Marielle Fullum, ont péri par noyade dans l'accident.

Lundi, des plongeurs ont passé la majeure partie de la journée à



Photo ALAIN ROBEGE, La Presse ©

Comme dans la plupart des autres villes canadiennes qui offrent le même genre de service, l'Amphi-bus de Montréal a poursuivi ses activités normales, hier, après avoir reçu le feu vert des inspecteurs de Transports Canada.

tourner des vidéos de l'épave du véhicule qui repose sur ses roues à 12 mètres de profondeur.

La cause du naufrage n'est pas connue, mais selon les enquêteurs du Bureau de la sécurité des transports (BST), une valve défectueuse qui a failli provoquer le naufrage du même véhicule le 30 juin 2001, a été réparée depuis et ne serait pas en cause dans le naufrage de dimanche.

Les enquêteurs

Les enquêteurs du BST ont été en mesure, hier, de confirmer que le *Lady Duck* repose sur ses roues en

direction du quai de la marina, à 26 pieds sous le niveau de l'eau.

« Nous sommes présentement au stade de l'étude des méthodes de renflouage », a déclaré le porte-parole du BST, Jim Harris. Ce renflouage est plus compliqué à organiser que ce que nous pensions au début. »

Le BST doit tenir compte de facteurs dont le coût des différentes opérations de renflouage. « Nous devons aussi nous assurer de ne pas abîmer l'épave en la remontant à la surface », a affirmé M. Harris.

Le BST a eu recours à des plongeurs sous-traitants de la région

pour amorcer leur enquête. « Ils ont filmé ce qu'ils ont pu de l'épave », a fait savoir le porte-parole.

M. Harris souligne que la visibilité sous l'eau n'est pas bonne. « Nous devons travailler avec les images que nous avons et c'est très difficile parce que nous n'avons pas une vue complète du *Lady Duck*. »

Selon lui, le BST ne prévoit pas remonter le *Lady Duck* à la surface avant la fin de la semaine. Une fois sorti de la rivière des Outaouais, l'épave sera transportée au laboratoire du BST situé près de l'aéroport d'Ottawa.



LE DESIGN SELON
GAD SHAANAN



LES TROUVAILLES DE LUCIE
< **JARDIN FORMAT MINI:**
le jardin n'est pas qu'une affaire de grand !

À lire dans le cahier

MONTTOIT

Samedi dans **La Presse**

308270

PROCÈS DES MOTARDS

Un Rocker notoire se souciait de l'opinion publique

CHRISTIANE DESJARDINS

À L'AUTOMNE 2000, alors qu'il est emprisonné en attendant son procès pour meurtre, Serge Boutin, membre des Rockers et père de 10 enfants, voit d'un mauvais oeil la publicité qui entoure les motards à ce moment-là.

Boutin a alors 33 ans et il ne se doute pas encore qu'il va devenir délateur dans la foulée de l'opération Printemps 2001. Il estime toutefois que tout ce qui se dit sur les motards sape ses chances d'être acquitté à son procès, comme on a pu le constater, hier, en écoutant des enregistrements de conversations téléphoniques diffusés au procès des 17 accusés dont le procès se tient au Centre des services judiciaires Gouin.

Le 10 octobre 2000, Maurice Boucher est arrêté et emprisonné, parce que la Cour d'appel vient d'ordonner la tenue d'un nouveau procès pour les meurtres de deux gardiens de prison commis en 1997. Quatre jours plus tard, de la prison où il se trouve, Boutin appelle son ami Stéphane Faucher, qui est aussi membre des Rockers. « Le mois qui vient de passer, j'ai capoté un peu, parce que tout ce qui s'est dit sur les motards, ça me nuit au boutte ça. Ils disent (en cour, à son enquête préliminaire) que je suis un membre en règle Rocker, pis ci pis ça, raconte Boutin. Ça a rien de bon pour moi ça. »

« Ça c'est l'opinion publique. Pis l'opinion publique, c'est les jurys », concède Faucher.

« Mais hestie, il faut qu'ils regardent la cause-là, renchérit Boutin. Faut pas qu'ils te jugent par rapport que t'es un Rocker... Mais trompe-toé pas. C'est supposé d'être de même, mais tu prends Mom là. C'est ça qu'ils veulent faire. Ils y font une réputation d'abominable homme des neiges. »

« As-tu remarqué, ils arrêtent pas de le salir : le chef, le chef, le chef », répond Faucher.

« C'est ça, pis ça touche toute la société... À toutes les soirs, j'écoute les lignes ouvertes. Gilles Proulx pis toute c'te gang-là. Je te dis qu'y a pas grand citoyen qui parle pour nous autres ces temps-citte. »

À un autre moment, Boutin tient à peu près le même discours avec Pierre Provencher, un Rocker un peu plus âgé qui a déjà vécu ce que vit Boutin, puisque lui aussi a été accusé de meurtre dans le passé. Finalement, il a été acquitté.

« Écoute, chus innocent là-dedans, pis Mario aussi. Mais ce qui m'a fait le plus peur, c'est tout le battage incroyable qu'il y a eu alentours des motards dans les deux derniers mois », dit Boutin.

« C'est tout le temps ça, répond Provencher. Nous autres aussi on avait pas aimé ça ben ben. Hey, nous autres, on était à procès, pis ça pétait partout (la guerre des motards.) Tu regardes ça dans le *Journal de Montréal* le matin : encore les motards, les motards ci, les motards ça. Les juges... Tsé, t'es pas gros quand tu t'assis devant le jury. »

Boutin et Provencher discutent un peu de la possibilité d'une trêve entre Hells Angels et Rock Machine. Ils souhaitent tous deux qu'elle ait lieu.

« Surtout là, dans la situation que chus présentement », dit Boutin. « Ben oui, on pourrait sortir un peu, faire nos affaires... Parce que là me semble, hestie, ça fait assez longtemps », répond Boutin.

Les enregistrements d'hier laissent deviner que Boutin réfléchit beaucoup à ce qui lui arrive, aux 25 ans de prison qui lui pendent au bout du nez et à leurs conséquences dramatiques sur sa vie et celle de sa famille. « Ma mère a 71 ans. Je serais icitte pendant que ma mère meurt. Ils me laisseraient pas la permission d'aller la voir. Tu penses à des affaires comme à mes enfants. La dernière, la plus petite, elle aurait 18-20 ans quand je sortirais. Ça fait que j'aurais pas connu aucun de mes enfants... » Ces préoccupations ont dû jouer dans la décision qu'il allait prendre plus tard de devenir délateur.

Le procès se poursuit aujourd'hui avec la suite de l'écoute électronique. Rappelons que les 17 hommes sont accusés de complots pour meurtre, gangstérisme et trafic de stupéfiants.

cyberpresse.ca Tout sur les procès des Hells et les preuves vidéo à www.cyberpresse.ca

Un motard fait face à la musique

Presse Canadienne

SHERBROOKE — Le motard estrien Claude Berger ne pourra réintégrer son poste d'enseignant au département de musique du Collège de Sherbrooke comme il en a fait la demande l'hiver dernier.

La direction du Collège a dû prendre cette décision en raison des démêlés judiciaires qui s'accumulent pour M. Berger, un Hells Angels de la section de Lennoxville ayant quitté le clan dernièrement selon les informations qui ont circulé.

Claude Berger a été professeur de musique au collège pendant 20 ans.

« Nous avons décidé de maintenir l'entente conclue avec M. Berger il y a cinq ans à l'effet qu'il n'enseignerait pas chez nous », a expliqué Micheline Roy, directrice de l'établissement collégial.

Considéré par la Sûreté du Québec comme un membre en règle des Hells Angels, le trompettiste fait face à la justice pour menaces et harcèlement criminel à l'endroit du juge Jean-Pierre Dumais de la Cour du Québec et pour bris de conditions.

M. Berger a été arrêté le 18 juin par la brigade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, à Québec.

Sa comparution pour remise en liberté doit avoir lieu aujourd'hui.

DEPUIS SIX ANS LES PAYS PAUVRES ESPÈRENT QUOTIDIENNEMENT



L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE QUI LEUR A ÉTÉ PROMIS PAR LES G8.

Ils attendent encore aujourd'hui.

Lors de la campagne Jubilé 2000, des millions de personnes avaient réclamé que les dettes des pays les plus pauvres soient annulées avant l'année 2000 afin de leur permettre un meilleur départ dans ce nouveau millénaire.

Ceux qui paient réellement les conséquences de la dette dans les pays appauvris sont les milliers d'enfants en Afrique qui meurent quotidiennement de maladies tout à fait évitables, comme la diarrhée. Les familles qui diminuent leurs achats de nourriture parce que le coût des services essentiels est en hausse. Les enfants qui ne vont pas à l'école car leur famille ne peut assumer les frais.

LA FAIM

La qualité de vie au Malawi est l'une des pires au monde. Un enfant sur quatre meurt avant son cinquième anniversaire. Cette année, la situation a encore empiré. 70% des habitants du Malawi risquent de mourir de faim à cause d'une récolte déficitaire. Ne pouvant se nourrir de récoltes moises, ni de celles qui ne sont pas encore arrivées à maturité, les gens se retrouvent très souvent dans l'obligation de manger de l'herbe, des racines et des semences pour survivre.

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont refusé d'alléger la dette du Malawi parce qu'ils ne sont pas satisfaits des politiques économiques du gouvernement.

Jusqu'à présent, le FMI n'a permis qu'à cinq pays de terminer leur programme principal d'allègement de la dette. Malgré tout, ces pays continuent à avoir des dettes lourdes. Nous demandons aux chefs des pays du G8 de mettre en place ce qu'ils ont déjà promis, notamment de "permettre aux pays pauvres très endettés de recevoir un allègement plus important et plus rapide de leur dette, en échange d'un engagement ferme à investir les bénéfices dans l'amélioration des vies de tous leurs citoyens" (Déclaration du G8, 1999).

LES GOUVERNEMENTS DES PAYS APPAUVRIS SE SONT ENGAGÉS. IL LEUR FAUT UNE ANNULATION TOTALE DE LEURS DETTES. MAINTENANT!

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS ET POUR SAVOIR CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR AIDER LA CAMPAGNE VISANT L'ANNULATION DES DETTES DES PAYS PAUVRES, VEUILLEZ VISITER LE SITE WEB SUIVANT: www.jubileeusa.org

DONATEURS E.U.: 50 YEARS IS ENOUGH: U.S. NETWORK FOR GLOBAL ECONOMIC JUSTICE • AFRICAN SERVICES COMMITTEE • JUBILEE USA NETWORK • QUEST FOR PEACE/QUIXOTE CENTER • SHALOM NETWORK OF THE SCHOOL SISTERS OF NOTRE DAME **CANADA:** CANADIAN AUTO WORKERS • SISTERS OF THE CONGREGATION OF NOTRE DAME/LES SOEURS DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME • HALIFAX INITIATIVE COALITION • LES MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE • THE SOCIAL JUSTICE COMMITTEE **SIGNÉE E.U.:** ACT UP/EAST BAY, OAKLAND CA • ADORERS OF THE BLOOD OF CHRIST JUSTICE AND PEACE OFFICE • AFRICA ACTION • AMERICAN FRIENDS SERVICE COMMITTEE • ANABAPTISTS FOR COMMUNITY TRANSFORMATION • AUGUSTINIAN JUSTICE AND PEACE, PROVINCE OF ST. THOMAS OF VILLANOVA • BAPTIST WORLD ALLIANCE • BENEDICTINE SISTERS OF ERIE, PENNSYLVANIA • CATHOLICS SPEAK OUT/QUIXOTE CENTER • EVANGELICAL ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF EDUCATION • HOLY CROSS INTERNATIONAL JUSTICE OFFICE • IMMACULATE HEART COMMUNITY, LOS ANGELES • INTERFAITH CONFERENCE OF GREATER MILWAUKEE, PEACE AND INTERNATIONAL ISSUES OFFICE • INTERFAITH COUNCIL FOR PEACE AND JUSTICE • JUBILEE CHICAGO • JUBILEE USA NETWORK-OREGON • MARY WOOD CHAPTER OF THE WOMEN'S INTERNATIONAL LEAGUE FOR PEACE AND FREEDOM • MARYKNOLL AFFILIATES • PHILADELPHIA CHAPTER • MARYKNOLL OFFICE FOR GLOBAL CONCERNS • MICHIGAN JUBILEE COALITION • NICARAGUA NETWORK • OXFAM AMERICA • PAX CHRISTI USA • PEACE AND JUSTICE TASK FORCE, UNITED CHURCH OF CHRIST, ROCKY MOUNTAIN CONFERENCE • PLATTEVILLE/MATEARE SISTER COMMUNITIES PROJECT • SISTERS OF THE HOLY CROSS, CONGREGATION JUSTICE COMMITTEE • SISTERS OF THE HOLY NAMES OF JESUS AND MARY, JUSTICE AND PEACE NETWORK • SISTERS OF THE ORDER OF ST. BENEDICT **CANADA:** ANNE AND MAX BAILEY CENTRE FOR HUMAN RIGHTS AND CULTURAL DIVERSITY • ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE • COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES, CONFÉRENCE DES EVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA • CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE • FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS-QUÉBEC • CANADIAN LABOUR CONGRESS • CONFÉRENCE RELIGIEUSE CANADIENNE • CENTRE FOR SOCIAL JUSTICE • CHANGE FOR CHILDREN ASSOCIATION • CHURCH OF THE HOLY TRINITY SOCIAL JUSTICE COMMITTEE, TORONTO • CONCORDIA UNIVERSITY STUDENT UNION • DEVELOPING COUNTRIES FARM RADIO NETWORK • JUSTICE & PEACE COMMITTEE - ARCHDIOCESE OF MONTREAL • MININGWATCHE CANADA • LES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE (PÈRES BLANCS) • OUR LADY OF THE MIRACULOUS MEDAL PARISH, DEVELOPMENT AND PEACE GROUP, RUSSELL ONT • OXFAM CANADA • RESULTS/RESULTATS CANADA • ST. EDWARD THE CONFESSOR MISSION, JUSTICE AND PEACE GROUP, PONTE CLAIRE QUE • ST. MONICA'S CHURCH FAITH AND JUSTICE COMMITTEE, MONTREAL • SCARBORO MISSIONS • SISTERS, FAITHFUL COMPANIONS OF JESUS • SISTERS OF SAINT ANNE, QUEEN OF ANGELS PROVINCE • SOCIÉTÉ DU SACRÉ-COEUR (CANADA) • TAPOOT FAITH COMMUNITY • VISITATION PROVINCE CND **EUROPE:** SEDOS WORKING GROUP ON DDT



Des avis de correction au menu de Pêche et Délice

RAYMOND GERVAIS
INSALUBRITÉ ET ALIMENTATION

IL Y A DES DÉLICES plus agréables que d'autres. C'est justement le cas de ce restaurant pâtisserie du Quartier chinois de Montréal, qui a été condamné la semaine dernière à une amende de 3000 \$ plus 800 \$ de frais, par le juge René Déry de la Cour municipale, au terme d'un procès d'une durée d'une journée.

Accusé de malpropreté générale et forcé de fermer ses portes durant six jours le 10 mai 2001 pour cause d'insalubrité, le restaurant **Pâtisserie Pêche Délice**, 73, rue de la Gauchetière Ouest, n'est toujours pas conforme aux normes, et fera face à de nombreuses autres poursuites relatives à la présence de rats et à la malpropreté.

Ce commerce a été visité à maintes reprises par les inspecteurs du Service de l'inspection des aliments de la Ville de Montréal avant que des accusations soient portées. Le premier avis de non-conformité a été remis le 17 octobre 2000, puis un autre deux jours plus tard puis-que aucune amélioration n'a été constatée. Les fonctionnaires en santé publique se sont à nouveau présentés le 21 novembre et le 5 décembre 2000. Ils sont retournés le 9 janvier 2001 et ils ont constaté la présence de rats, en plus de la malpropreté. Deux autres visites ont été effectuées les 8 février et 27 mars 2001 avant que des accusations soient finalement portées le 11 avril 2001.

Lors de cette inspection, les fonctionnaires ont noté que le mur de céramique de la cuisine était mal lavé et enduit d'une couche de graisse jaunâtre à certains endroits. Le plancher était extrêmement sale, taché, couvert de farine et de débris alimentaires, de cartons sales imprégnés de graisse et d'eau. Des sacs de denrées sèches, des caisses de carton ou de plastique contenant des aliments étaient posées directement sur le plancher.

Les deux hottes de ventilation étaient noircies de graisses et les filtres étaient extrêmement gras-seux. Tous les appareils de cuisson étaient enduits d'une épaisse couche de vieille graisse calcinée et de dégoulinades d'aliments séchés. L'eau utilisée dans l'appareil pour la cuisson à la vapeur des dim-sum était tellement brouillée qu'il était impossible de voir le fond de l'appareil. L'intérieur de l'étuve était sale, gras-seux et parsemé de moisissures. Les malaxeurs étaient croûtés d'une épaisse couche d'aliments séchés et de graisse. Les surfaces de travail en bois étaient crasseuses. L'intérieur et l'extérieur de la cuve pour le lavage de la vais-

selle étaient sales, crasseux et col-lants. La cuve était remplie d'eau sale, froide et brouillée dans laquelle flottaient beaucoup de débris alimentaires. C'est là qu'on y lavait les pièces d'équipement.

Dans les aires de préparation situées dans la salle à manger et au sous-sol, la situation n'était guère plus reluisante: planchers, tablettes, tables de travail en bois, tout était dans un état de malpropreté. Une table de travail en bois était fissurée et ces fissures étaient remplies d'aliments en décomposition. De plus, un tuyau d'égout était ouvert (il s'agissait d'une ancienne cuvette qui avait été enlevée sans que le tuyau soit bouché.)

Le 10 mai suivant, les inspecteurs sont retournés au restaurant où la situation avait encore empiré. Ils ont demandé au propriétaire de fermer son commerce, mais ce dernier a refusé. Ce n'est finalement que le lendemain que les inspecteurs sont revenus avec une ordonnance de fermeture, accompagnés cette fois par deux policiers.

Six jours plus tard, le Service d'inspection des aliments de la Ville de Montréal a permis l'ouverture du commerce après une vérification de contrôle.

Selon le témoignage d'un inspecteur, la situation était entièrement corrigée et conforme en tous points aux exigences en salubrité. Mais le 13 juin suivant, soit moins d'un mois après la réouverture du commerce, la situation a recommencé à se dégrader. Les inspecteurs sont ensuite retournés le 6 août, le 5 septembre et le 23 octobre, au moment où ils ont intenté une autre poursuite contre le restaurateur, cette fois pour des aliments gardés à la mauvaise température. Le 13 novembre, un autre avis d'infraction a été donné, lequel a été suivi d'une autre poursuite le 17 janvier 2002 pour malpropreté, une autre le 31 janvier, cette fois relative à la mauvaise température des aliments, puis une autre le 16 avril pour un plancher non conforme et pour absence de savon et d'eau chaude dans les toilettes. Des visites effectuées le 29 mai et le 17 juin dernier n'ont démontré aucune amélioration.

Ce qui a fait dire au juge Déry que «la Ville était très patiente».

En défense, le restaurateur a tenté de convaincre la Cour que les inspecteurs qui se présentent à son commerce ne font qu'exiger des correctifs, sans lui dire comment nettoyer. Pourtant, les fonctionnaires de la Ville lui ont remis un guide de manipulation des aliments et le règlement écrits en chinois. De plus, sur chaque avis de correction remis, il est spécifié ce qui doit être fait.

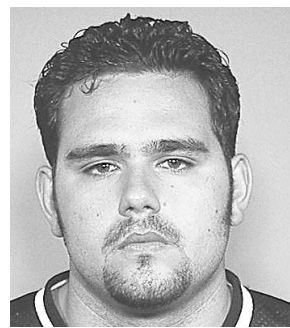
Le juge Déry a consenti malgré tout à réduire de 4000 \$ à 3000 \$ l'amende réclamée par la poursuite, tenant compte que **Pâtisserie Pêche Délice** a d'autres accusations en cours.



L'EXPRESS DU MATIN

Droque dangereuse

UN LAVALLOIS de 21 ans, Jonathan Larivée, a été arrêté hier matin pour une curieuse affaire de trafic de drogue qui a failli tuer deux consommateurs. Selon les témoignages recueillis par les policiers, Larivée et un ami circulaient en automobile le soir de la Saint-Jean, vers 18h40, rue Somme-merlé, à Montréal, quand ils ont interpellé deux jeunes en train de festoyer sur leur balcon. Prétendant qu'il cherchait du « papier à rouler », La-



Jonathan Larivée

rivée aurait refilé deux sachets de poudre blanche aux deux jeunes en affirmant être en train de se faire une clientèle. Une fois à l'intérieur, les deux fêtards se sont empressés de renifler la poudre : l'un d'eux est tombé après quelques minutes en arrêt cardiorespiratoire, suivi de son ami, une demi-heure plus tard. Transportés rapidement à l'hôpital, les deux victimes ont été sauvées in extremis. Quant à la poudre, elle a été saisie par les policiers et envoyée au laboratoire d'analyse : il est possible qu'elle soit composée d'héroïne mélangée à de la morphine à l'état pur, et que les deux victimes l'aient confondue avec de la cocaïne. Les policiers ont pu retrouver le vendeur assez facilement, puisqu'il a laissé sa carte professionnelle avec son numéro de téléavertisseur. Il a été arrêté chez lui vers minuit quarante et il a comparu hier matin sous des accusations de possession en vue de faire du trafic. Il est possible qu'il soit également accusé de tentative de meurtre. On craint par ailleurs que la fameuse poudre ait été donnée à d'autres clients potentiels lundi.

Récompense prolongée

L'ORGANISME JEUNESSE au Soleil, en collaboration avec le SPVM, a annoncé, hier, que la récompense offerte pour des indices permettant de retrouver les responsables de vols qualifiés a été prolongée. La période de la récompense sera prolongée jusqu'au 31 décembre 2002 et le montant demeurera à 20 000 \$ pour des indices permettant l'arrestation et la condamnation des responsables. Rappelons que les personnes recherchées ont commis six vols qualifiés et séquestrations affectant 10 personnes du troisième âge (victimes âgées entre 69 et 89 ans) au cours du mois de décembre 2001. Les policiers espèrent que les efforts déployés par l'organisme, incluant l'élaboration et la distribution d'affiches dans le Plateau et le Mile-End hier, aideront des témoins à se manifester. Toute personne ayant des indices est priée de composer le (514) 280-2537.

LOGEMENTS

Suite de la page E1

Il a ajouté que Centre de développement social s'occupait de loger de façon temporaire les familles qui n'auront pas trouvé de logement et que des conteneurs seront utilisés pour placer les meubles. *La Presse* a voulu voir comment se déroulent les choses du côté de ce service municipal, mais personne ne répondait au téléphone. À l'hôtel de ville, un répond-meur faisait savoir que les bureaux de la municipalité étaient fermés lundi et mardi en raison du congé de la Fête nationale.

Recrudescence des vols de biens patrimoniaux dans les églises et les cimetières

TRISTAN PÉLOQUIN

ALORS QUE Québec s'apprête à investir près de 12 millions dans la restauration d'édifices religieux, le clergé s'inquiète de la recrudescence de vols de biens patrimoniaux dans les églises et les cimetières.

« Auparavant, les gens n'osaient pas toucher aux objets sacrés qu'on retrouve dans nos cimetières et nos églises. Malheureusement, il y a moins de respect pour ces choses de nos jours », commente le cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal.

Selon l'abbé Paul-Émile Paré, président de la Fondation du patrimoine religieux du Québec, les infractions contre les objets religieux ont connu un accroissement constant au cours des dix dernières années. Dernièrement, un buste de bronze sculpté par Louis-Philippe Hébert a été dérobé dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Tout porte à

croire qu'un deuxième vol a eu lieu au cours de la fin de semaine.

« C'est très grave ! s'indigne Alain Tremblay, président de l'Écomusée de l'Au-Delà. Une des plus belles collections de monuments funéraires est menacée. La ministre de la Culture doit intervenir de toute urgence. »

À lui seul, le parc du Mont-Royal compterait plus de 100 000 monuments à caractère religieux. « Au Québec, nous n'avons même pas d'inventaire des cimetières et des richesses que l'on y retrouve, ajoute M. Tremblay. Ça donne une idée du peu d'intérêt que le gouvernement porte à ces oeuvres. »

Les subventions annoncées en conférence de presse hier par la ministre de la Culture, Diane Lemieux, montrent tout de même une certaine préoccupation pour le patrimoine religieux. Avec une enveloppe de 12 millions, les églises récoltent la moitié des subventions au patrimoine bâti annoncées hier.

À Montréal, une vingtaine d'édifices béné-

ficièrent du programme de subventions qui consent en moyenne 130 000 \$ à chaque église retenue. Les églises St. James United et Notre-Dame-de-la-Défense auront droit à des subventions atteignant respectivement 534 800 \$ et 394 000 \$, qui permettront d'entreprendre d'importantes rénovations.

Rien n'indique cependant que le gouvernement investira pour assurer la sécurité des lieux et des objets sacrés. « Nous sommes en train de faire le tour de la question et, s'il y a lieu, nous ferons les gestes nécessaires, a indiqué la ministre Lemieux. Nous ne pouvons toutefois pas être tenus responsables de tout ce qui se passe dans les églises et les cimetières. La question de la sécurité des oeuvres funéraires revient aux administrateurs de ces lieux. »

Devant la hausse des actes criminels perpétrés contre les sites religieux, les églises prennent d'ailleurs de plus en plus les choses en main et verrouillent carrément leurs

portes en dehors des célébrations religieuses. Bien révolue l'époque où l'on pouvait se rendre à l'église en tout temps.

Victime au mois d'avril d'un voleur qui a forcé les coffrets où sont recueillis les dons, l'église Saint-Viateur garde ses trésors sous clef en dehors des célébrations. « C'est triste parce que ce sont les fidèles qui en paient le prix », fait remarquer Jean-Guy Villeneuve, sacristain de l'église.

Signe des temps, bon nombre d'églises n'ont d'autre choix que de se tourner vers les technologies modernes pour se prémunir des voleurs. « Nous n'avons plus les ressources nécessaires pour assurer une présence constante dans l'église, souligne Denise Laperrière, marguillière de l'église Notre-Dame-de-Grâce. Ce sont maintenant les systèmes électroniques qui assurent les fonctions autrefois réservées au concierge et au sacristain. »

Le parachutiste miraculé n'aurait pas dû sauter

SOPHIE DOUCET

QUE LE JEUNE parachutiste aspiré vers les nuages dimanche à Gatineau sorte indemne de sa mésaventure tient du miracle, croit Marc Gélinas, météorologue à Environnement Canada, qui s'étonne de ce qu'on ait fait fi d'une inquiétante alerte météorologique.

« Le parachutiste était sérieusement en danger, dit-il. Les vents contraires auraient pu détruire la structure de son parachute et le faire tomber en chute libre. Il aurait aussi très bien pu se transformer en grêlon humain, comme c'est arrivé à des militaires lors de la Seconde Guerre mondiale. »

Environnement Canada a émis une alerte d'orage violent pour la région de Gatineau à 16 h. À 17 h, le parachutiste miraculé, Mathieu Gagnon, et ses quatre compagnons de ciel, sautaient de l'avion.

Le président du Centre de parachutisme Paramax, Martin Audit, affirme qu'il était au courant de l'alerte. « On voyait l'orage, mais il était loin à l'horizon et le vent contribuait à l'éloigner. Jamais on n'aurait pensé qu'il se retournerait si vite et qu'il serait si fort. »

Environ 30 secondes après le saut de Mathieu Gagnon, âgé de 21 ans, un nuage noir a surgi de nulle part, accompagné de grosses rafales de vent, raconte Audit. En levant les yeux au ciel, lui et d'autres témoins ont vu disparaître le jeune parachutiste, le seul à être aspiré parce qu'il se trouvait à plus haute altitude que ses compagnons.

Cinq minutes dans les nuages

Mathieu Gagnon est resté prisonnier du nuage pendant cinq

bonnes minutes, raconte Audit, qui était au sol lorsque l'incident s'est produit. En le perdant de vue, il avoue avoir réellement paniqué. « On n'avait jamais été témoin d'une chose pareille ! »

Mathieu, qui en était à son 23^e ou 24^e saut, est passé de 1000 à 1800 mètres d'altitude en un temps record. « Lorsqu'il a regardé son altimètre, il a libéré son parachute principal et il est descendu en chute libre à une vitesse de près de 200 kilomètres à l'heure. Arrivé à 900 mètres d'altitude, il a ouvert son parachute de réserve, raconte Audit, très impressionné par le sang-froid de Mathieu Gagnon. Il m'a dit qu'il n'a jamais eu peur ! »

Gagnon a atterri dans la cour d'une maison privée, 20 kilomètres plus loin que prévu, de l'autre côté de la rivière des Outaouais, à Orléans. « Toute une *ride* », lance Audit, bouche bée devant l'inhabituelle distance parcourue.

Le jeune homme ne garde de l'aventure que quelques blessures mineures causées par son atterrissage sur une voiture.

Mathieu Gagnon, qui est originaire de Rivière-du-Loup, mais qui étudie à Montréal, refuse de parler aux journalistes « pour ne pas s'attirer de publicité », dit Audit. L'expérience ne l'ayant pas traumatisé outre mesure, il n'entend pas accrocher son parachute.

Trois des quatre parachutistes qui accompagnaient Gagnon ont atterri normalement alors que le quatrième, un militaire d'origine étrangère, s'est cassé les deux jambes en arrivant trop brusquement au sol à cause du vent.



Photo ROYAL ADAM, collaboration spéciale

C'est la deuxième fois que le couvent de Marieville est détruit par un incendie. L'édifice qui a brûlé lundi soir avait été construit en 1898. Il a subi le même sort que celui qui avait été érigé en 1854.

La SQ arrête un homme à la suite d'un incendie au vieux couvent de Marieville

Presse Canadienne

MARIEVILLE — Un homme de 20 ans a été arrêté à la suite de l'incendie qui a complètement détruit, lundi soir, le vieux couvent du Saint-Nom-de-Marie, à Marieville, en Montérégie.

Il s'agit d'un résident de la maison Cliche, un centre de réadaptation pour polytoxicomanes qui était situé dans une partie du couvent. Le jeune homme comparaitra aujourd'hui au palais de justice de Saint-Hyacinthe. Il devrait répondre à une accusation d'incendie criminel.

Les enquêteurs de l'escouade des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec (SQ) ont décelé, dès leur arrivée sur les lieux, une forte odeur d'essence. Ils ont identifié plusieurs foyers d'incendie au quatrième étage de l'édifice. Des prélèvements ont aussi été effectués afin de définir avec précision la

substance utilisée pour attiser le feu.

L'incendie a nécessité l'intervention des pompiers de Chambly, Rougemont et Richelieu. Les religieuses et les 70 résidents de la maison Cliche ont été immédiatement évacués. Personne n'a été blessé.

Le feu a complètement détruit l'édifice centenaire appartenant aux soeurs de la Présentation de Marie. La partie la plus ancienne du bâtiment, évaluée à 1,5 million, et qui accueillait encore une douzaine de religieuses, est irrécupérable en raison des dommages considérables causés par l'eau et la fumée. Elle a d'ailleurs été rasée par mesure de sécurité. Pendant l'incendie, le clocher du couvent s'est également effondré.

C'est la deuxième fois que le couvent de Marieville est détruit par un incendie. L'édifice qui a

brûlé lundi soir avait été construit en 1898. Il a subi le même sort que celui qui avait été érigé en 1854.

Heureusement, l'école primaire Fatima, située juste à l'arrière du couvent, n'a pas été touchée par les flammes.

Le maire suppléant, Michel Marchand, s'est dit très déçu de perdre un tel monument. « C'est une lourde perte pour Marieville, a-t-il déclaré. Le pire là-dedans, c'est qu'il y avait eu des soumissions pour des travaux de rénovation au couvent. On devait y ajouter, entre autres, des gicleurs pour qu'il soit conforme aux normes. »

Il faudra maintenant passer à l'opération nettoyage et à la relocation des soeurs et des résidents de la maison Cliche. « Nous sommes prêts à faire notre part (pour leur trouver un toit), a indiqué M. Marchand. Mais avec ce qui vient de se passer, il faudra se poser de sérieuses questions. »

Le CHUM propose un plan de redressement

ALEXANDRE SIROIS

SES PROBLÈMES DE gestion ayant été montrés du doigt plus d'une fois au cours des derniers mois, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal va se serrer la ceinture pour remédier à la situation.

La direction du CHUM a fait savoir, hier, lors de l'assemblée de son conseil d'administration, qu'elle est prête à réduire ses dépenses de 13,5 millions pour l'année 2002-2003, donc de soumettre une proposition budgétaire de 506,3 millions.

« On nous demande de ramener le déficit du CHUM plus près de 28 millions, alors que l'année dernière, il était de 43,6 millions. Ça fait aussi partie d'une entente de gestion avec le Ministère qui vise à ramener le déficit à zéro, car la loi proscriit les déficits », a déclaré hier le nouveau directeur général du CHUM, Denis Roy.

En se serrant la ceinture de cette façon, le CHUM demeurera néanmoins dans le rouge. Son déficit prévu, pour l'année 2002-2003, est de 39,6 millions. Mais sans la mise en oeuvre du plan de redressement élaboré par la direction, le déficit s'élèverait à 53,1 millions.

Le CHUM proposera ce plan « d'optimisation » à Québec et il espère obtenir le feu vert du ministère de la Santé pour ensuite avoir droit à une prime d'environ 12,5 millions pour les « zones de fragilité », dont l'augmentation du coût des médicaments. Ce n'est cependant pas la première proposition faite par l'établissement au gouvernement du Québec. Les autres, moins élevées, ont été rejetées.

Hier, certains membres du conseil d'administration, dont l'ancien président de la CSN, Marc Laviolette, ont jugé que les nouvelles réductions suggérées par la direction sont trop importantes. « Je crois que le plus haut qu'on pourrait aller serait le plus acceptable pour le Ministère, a lancé M. Roy. Mais étant donné les questions qui se sont posées ce soir, il n'est pas évident que je pourrais aller plus haut. »

« Le conseil d'administration du CHUM n'accepte que 13,5 millions, a-t-il précisé. Ça ne veut pas dire qu'on ne continuera pas à regarder pour améliorer notre performance, mais officiellement, je garantis au Ministère 13,5 millions avec mon nom en bas de la page. »

L'annonce de ce nouveau plan de redressement survient environ huit mois après la publication du rap-

port accablant d'un comité d'audit mandaté pour établir un portrait exhaustif du fonctionnement de l'établissement.

De nombreuses et importantes lacunes ont été mises au jour lors de cette revue des opérations. On a notamment constaté que le nombre de personnes admises au CHUM a connu une forte baisse alors que le déficit global était en hausse.

Par ailleurs, la semaine dernière, la publication de récentes données du ministère de la Santé du Québec a démontré que le CHUM est l'un des hôpitaux les moins performants de la région montréalaise. C'est pourquoi la régie régionale de Montréal-Centre, qui pénalise désormais les mauvais élèves en la matière, a annoncé que le budget de 420 millions de l'établissement sera réduit de 0,51 %.

La régie régionale de Montréal-Centre voit cependant d'un bon oeil les nouveaux efforts déployés par le CHUM. C'est ce qu'a indiqué hier à *La Presse* le directeur des finances et des immobilisations de la régie, René Rouleau. « Je pense qu'il y a une volonté très forte, au niveau de l'équipe administrative, d'aller chercher des gains en efficacité dans tous les endroits où il y a apparence de non-productivité », a-t-il dit.

La plantation et l'entretien des arbres subventionnés par la Ville

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

DANS LE BUT d'améliorer l'environnement dans les rues de son territoire et de garder son patrimoine vert, Laval lance un vaste programme qui permettra à chaque propriétaire de maison de se faire rembourser jusqu'à 500 \$ pour la plantation d'arbres.

De plus, la Ville remettra une somme de 250 \$ à chaque propriétaire pour l'entretien des arbres dans sa cour, cela allant jusqu'à l'abattage effectué par une firme spécialisée établie à Laval. Auparavant, ces tâches étaient effectuées gratuitement par des cols bleus de la municipalité et le bureau syndical accepte mal cette forme de privatisation, car elle enlève du travail à ses membres, même s'il a reçu l'assurance qu'aucun poste ne serait supprimé. Certains prétendent qu'il s'agit là d'une taxe déguisée. La somme de 250 \$ ne sera versée qu'une seule fois.

Chaque arbre abattu dans la cour d'une résidence devra être remplacé dans les six mois à partir d'une liste des essences autorisées établie par les autorités municipales.

Pour la plantation d'arbres, chaque propriétaire de maison sera ad-

missible à un crédit de 50 \$ l'arbre avec un maximum de 10. La sélection des essences doit se faire parmi une cinquantaine de variétés proposées.

Le maire Gilles Vaillancourt a souligné que par l'adoption de ce programme, la municipalité manifeste concrètement son engagement à embellir l'environnement, et souhaite également démontrer son soutien à l'industrie horticole locale.

« De plus, a-t-il précisé, il s'agit d'une mesure aux retombées environnementales considérables, puisque les arbres ainsi que les plantes contribuent directement à la diminution des gaz à effet de serre. En tant que capitale de l'horticulture ornementale du Québec, Laval propose ainsi une mesure gagnante tant pour les commerçants que les citoyens qui ont à coeur la qualité de leur environnement. »

Pour bénéficier des crédits, la plantation devra être effectuée entre le 15 avril et le 1^{er} novembre 2002 ou entre le 15 avril et le 1^{er} novembre 2003. Quant aux travaux d'entretien, ils englobent la période allant du 15 avril 2002 au 31 décembre 2003.

La Presse

LES PETITES ANNONCES 987-6287-4000

DÈS 8 HEURES!

COMMENT NOUS JOINDRE

Heures d'ouverture: lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30

» Par téléphone:

(514) 987-8363

» Sans frais:

1-866 987-8363

» Par télécopieur:

(514) 848-6287

» Au comptoir:

Lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 17 h 30

» Adresse postale:

Les petites annonces
7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec H2Y 1K9

» petitesannonces@lapresse.ca

» Communiquez les renseignements suivants lors de votre réservation par télécopieur, courriel ou par la poste:

- » Nom complet, adresse et numéro de téléphone pour la facturation
- » Rubrique, texte et dates de parution
- » Personne à joindre pour vérification
- » Numéro de téléphone pour vous joindre en semaine entre 8 h et 17 h 30, si différent de celui de la facturation

» Avis

Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt *La Presse* qui convient de publier dans la prochaine édition du journal, une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, du lundi au vendredi, le jour qui précède sa parution.

Les annonces sont sujettes à l'approbation de leur contenu de même qu'à l'approbation du crédit de l'expéditeur.

La Presse se réserve le droit de publier, d'annuler ou de classer correctement toute annonce sous la rubrique appropriée.

Offres d'emploi : Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

VENTE DE GARAGE

3 lignes, 2 jours pour 17,34 \$

(2,89 \$ par ligne, par jour additionnel)

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication.



Immobilier

101 ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU, cdt, semi déd., 3 ch., gar., 145 000\$. 418-626-7432, 418-337-7739, agent s'abstient

ANJOU, duplex, bachelard, gar., rénové, élect., grand terrain, bien situé, pas d'agent. 229 000\$. 514-354-9233

101 ÎLE DE MONTRÉAL

DARLING, 5 plex, 433%, grand 6% au proprio, cachet, chaudi. élect. rénové. Rev. 21 120 \$. 299 000 \$. 514-220-5025

ÎLE DES SOEURS

Maison de ville, 2 ch., 1 1/2 s/bains, foyer, s/sol fini, garage. 279 000 \$. 514-769-2230.

NOUVEAU CONDO

475 155 000\$. Le dernier N.O.G. 514-969-1339

OUTREMENT - COTTAGE

ANJOU: déd., très grand terrain, très belles rénovations et superbe décoration. 4 ch. + s.-fam. au r.-de-ch., garage. 825 000 \$. 514-331-2210

CHRISTIAN PÉLIN

Sutton crr 514 272-1010

PIERREFONDS, maison de ville

77, 5/6 s/sol, stat. 9058 Slogan, 514-683-0392, cell 926-3440

PLATEAU, 6X4 1/2, de libre avec terrasse cdt soleil, 1100

5,85% s/an, rev. 48K\$, prix 395K\$. Laissez votre # de fax dans B.V. 514-353-6071

PLATEAU, cottage, gîte, 2000

pi car., Brébeuf/Marie-Anne, 4 c. à c., 3 s/bains, jardin, stat., s/sol. 335 000 \$. 514-523-1002

ROSEMONT, magnifique maison

de ville 96, secteur recherché, 3 ch., 2 s/bains, garage, foyer, piscine - semi-couverte, stat. 180 800 \$. 450-288-4871

SAINT-LAURENT, belles maisons

de ville, 2-3 ch., neuf, 138 000 \$ au car., poss. mezzanine, garage double, prix abordables. A tous les puits de 13 h 30 à 17 h 30 au: 514-832-0494

ST-LEONARD, maison de ville

sur 2 étages, 2 ch., 1250 pi car. 138 000 \$, à voir, 514-321-9585

ST-LEONARD-QUARTIER HUPPÉ

cottage de prestige (12 app) • s/sol fini, bois franc, boiserie chêne, 3 ch., 2 dédiner

• foyers, 2 boudoirs 2 cuisines • 4 s/bains 2 puits lumière

Garage simple, 2 ext. 499 000 \$

Re/Max du Centre

LISE GIROUX 514-4-917-1069

101 ÎLE DE MONTRÉAL

VERDUN OUEST, 4 logements, 239 000 \$. Re/Max Action crr Céline Foley 514-592-9756

VILLAGE, 1691 Logan, condo

superbe sur 2 étages, const. 2000, près métro, 2 ch., poss. 3, 2 s/bains, 1047 pi car., 2 balcons + 2 terrasses, foyer, climatisation, électros haut de gamme, 229 000 \$. A.J. Bélanger, Sutton Accés inc. 514-382-2929

VILLERAY, 7401 BERRI

triplex semi déd. près métro, réno, 3 étages, cachet, 1100 pi car., 269 000\$. F. Guida, Sutton crr 514-382-2929

VILLERAY, Chabot / Everet

triplex, 3 x 5 1/2, bachelard, r-de-ch. libre 1er août, 279 900 \$. G. Nadeau crr 514-454-7700

CENTRE-VILLE

ESPACE LOFT, 4530 Clark, 2 étages, 1200 pi car., stat. int. 220 000 \$. 514-927-6927

LAVAIL, RIVE-NORD

ST-EUSTACHE, constr. 1995, 46x65, 4 ch. + bureau, 3 garages, 2 foyers, visol fin, piscine, 399 000\$. 450-473-2087

RIVE-SUD

ACTON VALLÉ, 5 ch., terrain 19914, brique-pierre, 2 foyers, garage, piscine creusée, 1h de Mt. 154000\$. 450-463-3914

BROMONT, grande maison

126x300, 163 000\$ pas d'agent 450-794-5153

MAGOG maison meublée, 1

acre boisé sur le ruisseau Castle, à 5 min du Mt-Orford, du centre-ville de Magog, avec possibilité de revenus. 79 900 \$ 450-348-2313

MONT SHEFFORD, 2/3 acres,

vue panoramique, impeccable, ruisseaux, étang, paysager, garage, remises, très ensoleillé, 2 balcons terrasse, foyers, 2 s/bains, 4 c. à c. 514-739-1199

ST-ARMAND, maison loyaliste

centenaire, meublée, présente-ment B & S, ch., terrain 1 arpent, 254 000\$. 450-248-0010

ST-BRUNO, cottage, 4 ch., 2 1/2

s/bains, foyer, visol fin, garage double, alarme, aspirateur central, thermopompe, const. supérieure, près golf, terrain 10 000 pi car., 514-971-5329

ST-HUBERT, occasion bung,

propre, bien situé, prix raisonnable. Charles Bellavance Royal Lepage Action crr. 450-656-9000

106 RIVE-SUD

ST-JEAN, 77%, garage double, abri d'auto, 2X3 1/2 au s/sol, 2 terrains, 4501-5209.

BANLIEUE OUEST

BOUCHERVILLE, reprise hypothécaire, condo 2 c.a.c., 69 900 \$. Louis Rhéaume, Re/Max Longueuil L.R. crr. imm. agréé 450-651-5331

CANAL - Marché Atwater

Lots sur le canal 700 à 2000 pi car. Prix pré-construction. 937-2100

LAURENTIDES LAUNDAIRIE

A 15 MIN. MT-TREMBLANT, cdt, pierres et briques, face rivière, 5 ch., grande siffant, poutres bois lamé, 2 foyers, un en pierres naturelles, chauffage central, a/c, gar. indépendant, 514-721-9755, 819-666-2504

L'ESTRETEL, coin unique, 3 ch., s/sol, foyer, tennis, skis

2 min du lac, 450-563-1503.

BORD de l'eau lac Pierre, 199

pi au bord du lac, 60 000 pi car. de terrain. Un vrai petit paradis avec 2 chalets, 225 000\$, pas d'agents. A voir. 450-883-0010

ST-SAUVEUR, la plus belle

maison 2600 pi car., piscine, 284 000 \$. 450-227-8127

ESTRIE, 110 CANTONS DE L'EST

ACTON VALLÉ, 5 ch., terrain 19914, brique-pierre, 2 foyers, garage, piscine creusée, 1h de Mt. 154000\$. 450-463-3914

BROMONT, grande maison

126x300, 163 000\$ pas d'agent 450-794-5153

MAGOG maison meublée, 1

acre boisé sur le ruisseau Castle, à 5 min du Mt-Orford, du centre-ville de Magog, avec possibilité de revenus. 79 900 \$ 450-348-2313

MONT SHEFFORD, 2/3 acres,

vue panoramique, impeccable, ruisseaux, étang, paysager, garage, remises, très ensoleillé, 2 balcons terrasse, foyers, 2 s/bains, 4 c. à c. 514-739-1199

ST-ARMAND, maison loyaliste

centenaire, meublée, présente-ment B & S, ch., terrain 1 arpent, 254 000\$. 450-248-0010

ST-BRUNO, cottage, 4 ch., 2 1/2

s/bains, foyer, visol fin, garage double, alarme, aspirateur central, thermopompe, const. supérieure, près golf, terrain 10 000 pi car., 514-971-5329

ST-HUBERT, occasion bung,

propre, bien situé, prix raisonnable. Charles Bellavance Royal Lepage Action crr. 450-656-9000

ANGUS, condo 5%, 1200 pi

car., 3 ch., garage. Proprio: 514-900-6704

115 CONDOMINIUMS, COPROPRIETES

BOUCHERVILLE 2 condos à vendre. Occupation immédiate. Prix 160 000 \$ 450 655-6267

BOUCHERVILLE, reprise

hypothécaire, condo 2 c.a.c., 69 900 \$. Louis Rhéaume, Re/Max Longueuil L.R. crr. imm. agréé 450-651-5331

CANAL - Marché Atwater

Lots sur le canal 700 à 2000 pi car. Prix pré-construction. 937-2100

LAURENTIDES LAUNDAIRIE

A 15 MIN. MT-TREMBLANT, cdt, pierres et briques, face rivière, 5 ch., grande siffant, poutres bois lamé, 2 foyers, un en pierres naturelles, chauffage central, a/c, gar. indépendant, 514-721-9755, 819-666-2504

L'ESTRETEL, coin unique, 3 ch., s/sol, foyer, tennis, skis

2 min du lac, 450-563-1503.

BORD de l'eau lac Pierre, 199

pi au bord du lac, 60 000 pi car. de terrain. Un vrai petit paradis avec 2 chalets, 225 000\$, pas d'agents. A voir. 450-883-0010

ST-SAUVEUR, la plus belle

maison 2600 pi car., piscine, 284 000 \$. 450-227-8127

ESTRIE, 110 CANTONS DE L'EST

ACTON VALLÉ, 5 ch., terrain 19914, brique-pierre, 2 foyers, garage, piscine creusée, 1h de Mt. 154000\$. 450-463-3914

BROMONT, grande maison

126x300, 163 000\$ pas d'agent 450-794-5153

MAGOG maison meublée, 1

acre boisé sur le ruisseau Castle, à 5 min du Mt-Orford, du centre-ville de Magog, avec possibilité de revenus. 79 900 \$ 450-348-2313

MONT SHEFFORD, 2/3 acres,

vue panoramique, impeccable, ruisseaux, étang, paysager, garage, remises, très ensoleillé, 2 balcons terrasse, foyers, 2 s/bains, 4 c. à c. 514-739-1199

ST-ARMAND, maison loyaliste

centenaire, meublée, présente-ment B & S, ch., terrain 1 arpent, 254 000\$. 450-248-0010

ST-BRUNO, cottage, 4 ch., 2 1/2

s/bains, foyer, visol fin, garage double, alarme, aspirateur central, thermopompe, const. supérieure, près golf, terrain 10 000 pi car., 514-971-5329

ST-HUBERT, occasion bung,

propre, bien situé, prix raisonnable. Charles Bellavance Royal Lepage Action crr. 450-656-9000

ANGUS, condo 5%, 1200 pi

car., 3 ch., garage. Proprio: 514-900-6704

77 MONT-ROYAL OUEST

514-284-5208 514-926-3446

ACADIE boul., 10 500, 1 1/2 à 4%

style condo, a/c, piscine, sécuritaire. 514-335-3377

AHUNTSIC, 10620 St-Laurent, 1 1/2

chauffé, meublé ou non, près métro. 514-358-0577

AHUNTSIC, 1636 H-Bourassa E,

magasin 600 pi car transformé en loft + cave 514-387-7424

AHUNTSIC, 2%, demi s/sol, propre, chauffé,

400 \$ 514-332-2313

AHUNTSIC, Domaine St-Sulpice,

près métro Cimetière, 4%, 685 \$, 450-580-6173

AHUNTSIC, grand 5%, réno,

bois franc, près bus et parc, 1er juil., 875\$, 514-388-2803

AHUNTSIC, C.D.N. 3%, 107-1/2

1/2-2 1/2-3 1/2-5 1/2, électros incl, gar, chaudière, 1550 \$, 514-733-9162

C.D.N., près U de M, hôpitalux,

bachelard 3%, complètement rénové, poêle-frigo, lav/sec., chauffage central, incl. ind. meublée, 595 \$, 514-731-1195

C.D.N., Ridgewood, 3%, 4% fermés,

bois franc, chauffés, eau chaude, 2 électros, livres, ascenseur, stat., 514-396-0577 ext. 750 \$, 850 \$, 514-737-6865

C.D.N. 1 1/2-2 1/2-3 1/2-5 1/2,

semi-meublé, planchers bois, bien situé près U de M, H.E.C., hôpitalux, métro. 514-229-9024

C.D.N. 3250-70 ELLENDALE

37-47, grès, pièces chauffées, piscine, sauna, près de l'hôpital Ste-Justine. Très chers. Planchers bois, à partir de 500 \$. 514-341-3941

ACHETERAIS 6 À 30 LOG.

PIERRES COMPTANT PARTICULIER. 514-592-2303

120 PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

BOUCHERVILLE 2 condos à vendre. Occupation immédiate. Prix 160 000 \$ 450 655-6267

BOUCHERVILLE, reprise

hypothécaire, condo 2 c.a.c., 69 900 \$. Louis Rhéaume, Re/Max Longueuil L.R. crr. imm. agréé 450-651-5331

CANAL - Marché Atwater

Lots sur le canal 700 à 2000 pi car. Prix pré-construction. 937-2100

LAURENTIDES LAUNDAIRIE

A 15 MIN. MT-TREMBLANT, cdt, pierres et briques, face rivière, 5 ch., grande siffant, poutres bois lamé, 2 foyers, un en pierres naturelles, chauffage central, a/c, gar. indépendant, 514-721-9755, 819-666-2504

L'ESTRETEL, coin unique, 3 ch., s/sol, foyer, tennis, skis

2 min du lac, 450-563-1503.

BORD de l'eau lac Pierre, 199

pi au bord du lac, 60 000 pi car. de terrain. Un vrai petit paradis avec 2 chalets, 225 000\$, pas d'agents. A voir. 450-883-0010

ST-SAUVEUR, la plus belle

maison 2600 pi car., piscine, 284 000 \$. 450-227-8127

ESTRIE, 110 CANTONS DE L'EST

ACTON VALLÉ, 5 ch., terrain 19914, brique-pierre, 2 foyers, garage, piscine creusée, 1h de Mt. 154000\$. 450-463-3914

BROMONT, grande maison

126x300, 163 000\$ pas d'agent 450-794-5153

MAGOG maison meublée, 1

acre boisé sur le ruisseau Castle, à 5 min du Mt-Orford, du centre-ville de Magog, avec possibilité de revenus. 79 900 \$ 450-348-2313

MONT SHEFFORD, 2/3 acres,

vue panoramique, impeccable, ruisseaux, étang, paysager, garage, remises, très ensoleillé, 2 balcons terrasse, foyers, 2 s/bains, 4 c. à c. 514-739-1199

ST-ARMAND, maison loyaliste

centenaire, meublée, présente-ment B & S, ch., terrain 1 arpent, 254 000\$. 450-248-0010

ST-BRUNO, cottage, 4 ch., 2 1/2

CHARPENTIER, Denis**1920 - 2002**

À Lachine, le 23 juin 2002, est décédé Denis Charpentier, à l'âge de 81 ans. Il laisse dans le deuil ses nièces Patricia-Anne Decarie (L. Robert), Lyse (Giovanni Venusio), son neveu Robert Cayer, son frère Clément et plusieurs neveux et nièces: Ginette Cayer (Denis Gauthier), André Cayer, Josée et Alain Charpentier. Exposé à la résidence funéraire

J.J. Cardinal
2125, Notre-Dame, Lachine
(514) 639-1511

Les funérailles auront lieu en l'église Sts-Ange-Gardiens, 1400 St-Joseph, Lachine, le jeudi 27 juin à 12 h 30, et de là au cimetière de Lachine. Visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h et jeudi dès 9 h 30.

CLARK, Royce E.**1932 - 2002**

À Ste-Adèle, le 24 juin 2002, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Royce E. Clark, époux de Mme Marie Demers. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Sandie de Calgary et Royce de Toronto, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis. Exposé au:

Salon funéraire Guay inc.

955, rue Grignon, Ste-Adèle

Une réunion de prières aura lieu le jeudi 27 juin à 13 h, au salon, suivie de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures des visites: mercredi de 19 à 21 h et jeudi dès 12 h. Des dons à la Fondation de l'hôpital Sacré-Coeur seraient appréciés.

CÔTÉ, Joseph

Au C.H.S.L.D. de l'Ermitage de Victoriaville, le 23 juin 2002, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Joseph Côté, retraité de l'Hydro-Québec, époux de Rose-Eva Charland, demeurant à Victoriaville. Le défunt repose au

Centre funéraire Grégoire & Desrochers
35, rue des Forges, Victoriaville
Fax 819-752-2322

courriel: gregoi@desrochers@bellnet.ca Heures de visite mercredi de 19 à 22 h et jeudi jours des funérailles de midi jusqu'au départ du salon à 13 h 30. Les funérailles auront lieu le jeudi 27 juin, à 14 h, en l'église Ste-Victoire de Victoriaville. Inhumation au cimetière du même endroit. En guise de sympathie, la famille apprécierait des dons à la Fondation de l'Ermitage. Les formulaires sont disponibles au bureau de la maison funéraire.

M. Joseph Côté était l'époux de Rose-Eva Charland. Il était le père de Lise (André Mercier), Marthe (Donald Brouillette), Claire (Marcel Bergeron), Carole (Raymond Genest), Jacques (Marthe Bojsoly) et Janine (décédée il y a quelques années (Jean-Roch Perron). Il était le grand-père de plusieurs petits-enfants. Il laisse également dans le deuil son frère Paul Côté, époux de Magella Laroche ainsi que d'autres beaux-frères et belles-sœurs, parents et amis.



CÔTÉ-RIVEST, Madeleine
1917 - 2002

À La Cité de la Santé de Laval, le 22 juin 2002, à l'âge de 84 ans, est décédée paisiblement Mme Madeleine Côté-Rivest, épouse de feu Jean-Marie Rivest, anciens résidents de Joliette. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Lucie et Pierre-Louis (Dolores Otero et son fils David), ses petits-enfants, Anne Julie et Marie (Etienne St-Denis), leur père Marc Frenette, son ex-belle-fille Luce Mercier ainsi que son arrière-petite-fille Maxime St-Denis. Elle laisse également ses frères et sœurs, Jacques (Margot), Pierre (Denise), François, Françoise, Pierrette (Jean), Thérèse, Michelle, ses belles-sœurs, Paule et Hélène Rivest et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu en présence des cendres, le lundi 1er juillet à 11 heures, en l'église St-Pierre de Joliette (57 rue St-Pierre Sud) et de là au cimetière de Joliette. La famille accueillera parents et amis à l'église dès 10 h 30. Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés au lieu de fleurs.

Résidence funéraire
Omer Landreville & Fils inc.
674, rue St-Louis, Joliette
(450) 753-7427, salon@omerlandreville.ca

COUILLARD, Paulette

À Longueuil, le 17 juin 2002, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Paulette Couillard, épouse de feu Owen McCormick. Elle laisse dans le deuil sa sœur Micheline (feu Ernie St-Louis), son frère Louis (Claire Murphy), ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis. Selon ses volontés, un service funéraire privé sera tenu pour la famille immédiate. Les condoléances peuvent se traduire par des dons à la Fondation de l'hôpital Charles-Lemoyne de Longueuil.

DOMINGUE, Claudette**1930 - 2002**

À Laval, le 24 juin 2002, à l'âge de 71 ans, est décédée Claudette Domingue. Elle laisse dans le deuil sa sœur Maryse Domingue Sylvestre, ses frères et leurs conjoints: Jean-Claude et Denise, Simon et Priscilla, Richard et Josée et Guy et Hélène, ainsi que parents et amis. Selon sa volonté, elle ne sera pas exposée. Une liturgie de la parole aura lieu le vendredi 28 juin 2002 à 18 h, en la chapelle du

Mausolée St-Martin
édifice arrière du
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
La famille recevra les condoléances de 14 à 18 h en la chapelle. Vos marques de sympathie pourraient se traduire par des dons à la Fondation québécoise du cancer, tél.: 1-877-336-4443.

FISHER, Howard Hawkins**1912 - 2002**

Au Centre hospitalier Laurentien, à Ste-Agathe-des-Monts, le 21 juin 2002, à l'âge de 90 ans, est décédé Howard H. Fisher, époux en premières noces de feu Emilienne Paquette, en secondes noces de feu Flora Milne et en troisièmes noces de feu Margaret Baldwin. Il laisse dans le deuil ses filles Vivianne et Carole (Jean Dolbec), ses petits-fils Jean-François et Jérôme, sa sœur Elsie (Ross Rupert), son beau-frère Gérard Malo, sa belle-fille Sandra (John Atherton), leur fille Natalee (Hayden) et leur petite-fille Tyana. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Hawthorn-Dale.

Direction: Alfred Dallaire inc.

FLORENT, Joseph (Jos)

Décédé le 20 juin 2002, à l'âge de 85 ans et 11 mois, il laisse dans le deuil son épouse Monique Bernier, ses deux fils Hugues médecin (Ghislaine Desjardins) et Jacques chef cuisinier (Thérèse Lemay), de même que ses petits-enfants, Marie-Josée, Julie, Chantal et Alexandre. Les funérailles auront lieu le 20 juillet 2002. Une réunion aura lieu à 13 h au salon funéraire

J. N. Rousseau, de Nicolet

et une cérémonie aura lieu à la cathédrale de Nicolet à 15 h. La famille tient à remercier le personnel de l'hôpital du Christ-Roi de Nicolet et spécialement le Dr Jean Guy Brochu pour tous les soins professionnels et bien reçus.

FULLUM, Soeur Marielle**1936 - 2002**

Accidentellement à Gatineau, le 23 juin 2002, est décédée à l'âge de 65 ans Soeur Marielle Fullum, en religion Soeur Aimée-de-Jésus.

Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Rolande, Réal (Rose Synnott), Gilbert (Yvon Gauthier), Sylvio (Lise Benoit), Paulette (François Boucher), Annette (des Soeurs de la Présentation de Marie), Claudine (Michel Pelletier), Carmen (Denis Palardy) et Gaëtan (Diane Roussy). Egalement plusieurs neveux et nièces, arrière-neveux et arrière-nièces.

Soeur Marielle Fullum sera exposée le jeudi 27 juin dès 14 h à la

Maison mère des sœurs
de la Présentation de Marie
650, Girouard Ouest, St-Hyacinthe
Les funérailles auront lieu le vendredi 28 juin, à 14 h, en la chapelle de la Maison mère suivies de l'inhumation au cimetière de la communauté.
La direction des funérailles a été confiée à

la Résidence funéraire Mongeau

1115, Girouard Ouest, St-Hyacinthe

GAGNON (née Marois), Marguerite**1914 - 2002**

À Longueuil, le 24 juin 2002, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Marguerite Marois, épouse de feu M. Robert Gagnon. Elle laisse dans le deuil ses enfants Benoit (Suzanne Guité), Pierre (Denise Davidson), Monic (Steve Csmann) et Gilles (Diane Brochu), ses douze petits-enfants, ses deux arrière-petits-enfants, ses sœurs Simone (feu Fernand Trudel) et Alice (feu Joachim Dupuis), beaux-frères et belles-sœurs, Romuald Gagnon (Marielle Gosselin), Ghyslain et Liliane Gagnon, Rachel Gagnon (feu Gérard Saillant), Thérèse Giguère (feu Richard Gagnon), Annette Gagné (feu Simon Gagnon) et Odile Létourneau (feu Iréné Gagnon), neveux et nièces, autres parents et amis. Exposée au

Salon funéraire Alfred Dallaire inc.

Cimetière Près du Fleuve

2750, Marie-Victorin E., Longueuil
le jeudi 27 juin 2002 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le vendredi 28 juin à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 28 juin à 11 h en l'église Notre-Dame-de-Fatima, 55, avenue de l'Église, Longueuil et de là au cimetière St-Georges, 700, rue Préfontaine, Longueuil. Un merci tout particulier au personnel du 1er étage du CHSLD René-Lévesque pour la qualité et l'humanisation des soins. Des dons à la Fondation du CHSLD René-Lévesque, 1901, Claude, Longueuil, seraient appréciés.

GAGNON, Cécile**1927 - 2002**

Le 23 juin 2002, à St-Mathieu-de-Beloil, à l'âge de 74 ans, s'est éteinte paisiblement madame Cécile Gagnon, infirmière, fille de feu Elzéar Gagnon et de feu Marie-Anna Bérubé, de Rivière-Ouelle. Elle laisse dans le deuil, ses frères et sœurs et leurs conjoint(e)s, Marie-Ange (feu Xavier Bélanger), Robert, Gemma (feu J.-C. Massé), Maurice Gagnon ptre, Carmelle (Léo Pelletier), Thérèse (Laurent Malette), Germain (Thérèse Grégoire), Raymond (Marielle Jean), Gilbert (Monique Primeau), Bertrand (Lise Gauthier). Elle était la sœur de feu Elzéar (Thérèse Castonguay), feu Madeleine, feu Jean-Paul, feu Roger (Lucienne Gionet), ses trois filleul(e)s, Gilbert, Isabelle et Edith, ainsi que de nombreux neveux, nièces et ami(e)s. Une cérémonie funéraire se tiendra à l'église de Rivière-Ouelle, le 1er juillet 2002, à 11 h 30. La famille acceptera les témoignages de sympathie à l'église, à compter de 10 h. La cérémonie sera suivie d'un goûter amical, à la salle communautaire. Des dons à la Maison Victor-Gadbois seraient appréciés au lieu de fleurs.

Les Jardins funéraires Bessette
997, des Colombes
(angle St-Jude N.), Granby
Tél.: 450-777-1171 ou 1-888-730-6666
Télex.: 450-777-4393
Membre de C.T.Q.



GAUVIN, André

Subitement à son domicile, le 23 juin 2002, à l'âge de 79 ans, est décédé monsieur André Gauvin, époux de dame Vera Thompson. Le service religieux sera célébré le jeudi 27 juin, à 14 h, en l'église St-Louis de Laval, 1576, rte de l'Église, Ste-Foy, et de là au Parc Commémoratif La Souvenance. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Diane (Serge Dorion), Monique (Jean Légaré), Sylvie (Raymond Lamirande); ses petits-enfants: Dominic et Catherine Lamirande; ses frères et sœurs: feu Horace (feu Pauline Morin), feu Lucille, feu Berthe (Fernando Morin), feu Roger (Paulette), Jacqueline (feu Georges Lavallée), feu Maurice, feu Jeannine (Bernard Dupuis), Yvon (Emilie), Huguette (Paul Deslauriers) ainsi que ses neveux, nièces, cousines, cousines et ami(e)s.

Direction funéraire Lépine Cloutier Itée
Tél.: (418) 529-3371 Télex.: (418) 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Site web: www.lepinecloutier.com
Membre de la Corporation des
Thanatologues du Québec



GIROUX, Germaine

1924 - 2002

À Montréal, le 23 juin 2002, est décédée à l'âge de 77 ans, Germaine Giroux, retraitée de la Caisse populaire Côte-des-Neiges. Elle a rejoint sa mère Marie-Louise Bélisle et son père Adélar Giroux, ses frères Raymond c.s.c. et Gaëtan. Elle laisse dans le deuil sa sœur Marie-Anne (feu Marcel Laberge), son frère Fernand c.s.c., sa belle-sœur Rita Prévost (feu Gaëtan), ses neveux et nièces Nicole Laberge (Normand Demers), Monique Laberge (René Marien), Claude Giroux (Sylvie Sénécal) et Diane Giroux (André Michaud) ainsi que plusieurs amis et amis. Un merci sincère à ses amies Claire Dupré et Cécile Bélanger pour leur présence réconfortante et leur soutien. Selon sa volonté, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame-des-Neiges (métro Côte-des-Neiges), le jeudi 27 juin, à 10 h. La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie.

Au lieu d'envoyer des fleurs, des offrandes de messes seraient appréciées.

Direction Urgel Bourgie
5650 Côte-des-Neiges, Montréal
www.urgelbourgje.com

GUIBERT LESSARD, Marguerite**1912 - 2002**

À Laval, le 22 juin 2002, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Marguerite Guibert, épouse de feu André Lessard (5 juin 2002). Elle laisse dans le deuil ses enfants, Jeannine (feu Claude Gélinau, 21 mai 2002) et Robert (Ginette Cousineau), ses petits-enfants, Lyne (Donald), Sylvie, Anik (Stéphane) et Jonathan, ses arrière-petits-enfants, Cynthia et David. Elle laisse également sa sœur Renée, son beau-frère Réginald Lessard (Gabrielle Lépine) et sa belle-sœur Jeannette. Ses neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 29 juin à 13 h, en l'église St-Vincent-de-Paul, 5443 boul. Lévesque à St-Vincent-de-Paul. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 12 h. Des dons à la Fondation de la Cité de la Santé seraient appréciés.

Direction Alfred Dallaire inc.

HARDON, Charles

À l'hôpital Lakeshore, le 24 juin 2002, est décédé M. Charles Hardon, époux bien-aimé de Mme Denise Lake. Outre son épouse, il laisse dans le deuil d'un premier mariage, son fils Shaya et sa petite-fille Ruth, ses deux sœurs Marcelle et Bertha, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, autres parents et amis. Une réunion de prières, dans la plus stricte intimité, aura lieu au salon funéraire. Direction:

Salons Funéraires Guay inc.
974, rue Fortin, St-Jovite

HORNBLLOWER, Julien**1924 - 2002**

À Montréal, le 25 juin 2002, à l'âge de 78 ans, est décédé Julien Hornblower, époux de Rita Drapeau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses sœurs: Edith et Edwig (Raymond Breton), neveux nièces ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire St-François d'Assise

Urgel Bourgie

6700, Beaubien Est, Montréal

www.urgelbourgje.com

Une liturgie de la Parole aura lieu le jeudi 27 juin 2002, à 19 h 30, en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: jeudi de 14 h à 19 h 30.



LALANDE, Georgette

1916 - 2002

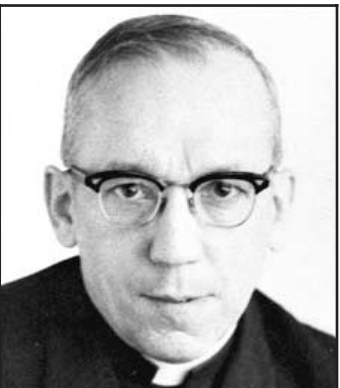
À St-Eustache, le 21 juin 2002, est décédée à l'âge de 85 ans, Georgette Lalande de St-Placide. Elle laisse dans le deuil ses frères Jean (Rolande Godin), Louis-Charles (feu Marie-Paule Trudel), ses sœurs Paulette (feu Hervé Roy), Madeleine (feu Jacques St-Jean), Anne-Marie (Yvan Godec), ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis(es).

Georgette Lalande sera exposée à

l'église de St-Placide

le mercredi 26 juin à midi. Les funérailles auront lieu le même jour à 14 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière de Ste-Scholastique. Direction:

Maison funéraire Richard Boudreau inc.
64, boul. René-Lévesque, St-Placide



LAROCHE, Père Médard

clerc de Saint-Viateur**(1916 - 2002)**

Au Centre Champagnier de Joliette, le 24 juin 2002, est décédé le père Médard Laroche, clerc de Saint-Viateur, à l'âge de 85 ans. Il était dans la 62e année de sa profession religieuse et la 58e année de sa vie sacerdotale.

Né le 24 juillet 1916 à Saint-Christophe d'Arthabaska, diocèse de Nicolet, le père Laroche entra au noviciat de Joliette en 1939, émit ses vœux perpétuels en 1944 et reçut l'ordination sacerdotale le 17 juin 1945. Toute sa vie professionnelle se déroula au Séminaire et au Cégep de Joliette comme bibliothécaire.

Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil ses frères René (Claire Fontaine) et Paul-Émile (Aline Amyot), sa belle-sœur Aline Laroche et plusieurs neveux et nièces. Il sera exposé à la

Résidence Saint-Viateur

132, rue Saint-Charles nord, Joliette

le mercredi 26 juin de 14 à 16 h 30 et de 19 à 21 h. Une célébration de la Parole aura lieu à 19 h 30. Les funérailles seront célébrées au même endroit le jeudi 27 juin à 14 h. Elles seront suivies de l'inhumation au cimetière de la congrégation à Joliette.

LEMIRE, Benoit**1949 - 2002**

À Montréal, le 23 juin 2002, à l'âge de 52 ans, est décédé Benoit Lemire, conjoint de Anne-Marie Lachaine. Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil sa mère Liliane Campeau (feu Pierre-Paul Lemire), ses sœurs Monique et Suzanne, son frère Raymond. Les enfants de sa conjointe Steve, Mike, Mary-Lou, Jennifer, ses petites-filles Molly et Chloé-Ann ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire St-François d'Assise

Urgel Bourgie

6700, Beaubien Est, Montréal

www.urgelbourgje.com

Les funérailles auront lieu le jeudi 27 juin 2002, à 11 h, en l'église St-Jean Vianney, 6421, 25e avenue, angle Beaubien, Montréal et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul, Laval. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et jeudi dès 9 h.

MARTIN-ÉMOND, Marie-Jeanne**1917 - 2002**

À Montréal, le 24 juin 2002, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Marie-Jeanne Emond, épouse de feu Ariste Martin. Elle laisse dans le deuil son compagnon Philippe Fortin, sa fille Ginette (Paul Laberge), sa "nièce" Ginette Pelletier (Calvin Carew), ses petites-nièces Jessica et Nadine, son frère Alfred, sa sœur Ernestine ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire du Plateau

Urgel Bourgie

3503, rue Papineau, à Montréal

www.urgelbourgje.com

Les funérailles auront lieu le vendredi 28 juin à 11 h, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 4237 Henri-Julien, et de là au cimetière Jardins Urgel Bourgie Montréal. Prière de ne pas envoyer des fleurs, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Heures des visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi à compter de 9 h.



MCKOY DUMAS, Angelina

1913 - 2002

Pionnière de l'enseignement en Gaspésie, est décédée à Hull à l'âge de 89 ans, samedi le 22 juin. Dans la paix que lui ont apportée la richesse de sa vie et la force de sa foi et de son amour, elle est allée rejoindre son bien-aimé Johnny et leur fils Michael. Elle laisse dans le deuil ses filles Evelyn, Patricia, Carmel, Thérèse et leurs familles: Louis, Julie, Jean-Michel et Paul Paré, Annie, Martin et Claude Couture, Jeremy, Zoé et Robin Spry, Daniel Rioux, Charlene Hymers, Marie-Maude Fleury-Labell, Sophie De Koninck et Pascal Paquet, et la lumière de ses derniers jours, Élicia, Azéla et Olivier, de même que son beau-frère Léo Dumas et ses belles-sœurs Ida Gerrieh et Margaret Piette. Elle laisse aussi dans le deuil de nombreux amis très chers, particulièrement ses fidèles Florence McLean et Margaret Ste-Croix, de même que Gilbert et Frida Bond, Maro et Vida Agnesi, Père Michael, Père Jean, Père Dion et Père Nellis. Un remerciement sincère au personnel du CHV de Hull dont la compétence et la générosité ont permis à notre mère de nous quitter en toute sécurité. La famille accueillera les ami(e)s et les connaissances au Centre paroissial près de l'église le vendredi 28 juin de 14 à 22 h et le samedi 29 juin à partir de 9 h 30. Une service religieux aura lieu le samedi 29 juin à 11 h, à l'église Saint-Georges-de-Malbaie en Gaspésie. Parents et amis(es) sont invités à y assister. Des dons à la Fondation du CHVO de Hull (soins palliatifs), 116, boul. Lionel Emond, Hull, Qc J8Y 1W7 seraient appréciés.



PILON (Desrochers), Fabienna

1918 - 2002

À l'hôpital de Valleyfield, le 22 juin 2002, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Fabienne Desrochers, épouse de feu Richard Pilon, résidant à St-Polycarpe. Elle laisse dans le deuil ses six enfants: Micheline, Jean-Pierre (Mercedes Paré), Ghislaine (Richard Ayuen), Yves, Pierrette (Gilles Millette) et Lyne (Jean Carrière); ses huit petits-enfants: Robert, Caroline, Fannie, Nicolas, Charles-Étienne, Jonathan, Mathieu et Chloé; ses arrière-petits-enfants Frédéric et Marie-Lee, un beau-frère et une belle-sœur, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances en l'église de St-Téléphore, le samedi 29 juin 2002, à compter de 10 h, suivi des funérailles à 11 h. Inhumation au cimetière de St-Téléphore. Des dons au Centre de Mission Sainte-Thérèse "Les Capucins" (4387, Esplanade, Montréal, Qc, H2W 1T3, tél.: 514-842-6875, télex.: 514-842-6735), à l'attention du Père Jean-Guy Lanthier ou toute autre fondation de votre choix, seraient appréciés.

Direction funéraire Riopel & Fils
Tél.: 450-451-5363; télex.: 450-451-5343
Courriel: riopel-fils@qc.aira.com

ST-LAURENT, Damien**1931 - 2002**

De Ste-Dorothée, le 23 juin 2002, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Damien St-Laurent, époux de Mme Micheline St-Laurent, membre de l'Ordre Int'l de l'Alhambra, également membre C de C 3e et 4e degré. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses frères Roland (Jeanine) et André (Lucette), ses sœurs Fernande (Claude), Simone (Florent), Madeleine (Maurice), Fabienne (Gaston) et Cécile, son beau-frère Eugène (Claudette Derome) ainsi que neveux et nièces et plusieurs amis. Il sera exposé au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.

1350 Autoroute 13, Ste-Dorothée

(angle rue Principale)

le vendredi 28 juin, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le samedi 29 juin dès 9 h, suivi à 11 h des funérailles en l'église Ste-Dorothée, 655 rue Principale Ste-Dorothée. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés.

THIBAUT, Rita

À l'hôpital St-Luc, le samedi 8 juin 2002, est décédée Rita Thibault, fille de feu Joseph-Léon et Joliette Corbeil. Elle était la sœur de feu Léopold (Nicole Côté), Rolande (Gabriel Vinet). Elle laisse aussi ses neveux et nièces: Claude, Suzanne, Claire et André Thibault ainsi que Nathalie et Alexandre Poirier. Elle était une ancienne employée d'Air Canada. Les funérailles auront lieu en l'église du Très Saint-Sacrement, 800, Provost, Lachine, le vendredi 28 juin, à 11 h. La famille recevra les parents et amis dès 10 h.

Direction J.J. Cardinal

1er ANNIVERSAIRE

GUILLAUME BARBE

26 décembre 1973 - 26 juin 2001

1 an déjà, c'était hier... Tu es parti sans le vouloir, si tragiquement, sans que nous puissions te serrer dans nos bras une dernière fois... Tu nous manques tellement Guillaume! Mais notre consolation est que tu es près du Seigneur et qu'un jour nous serons tous réunis pour l'Eternité! Avec tout notre amour, pour toujours! Veille sur nous! Maman et Papa, Karina (Cristophe), Mylène et Gabriel Une messe en sa mémoire sera célébrée aujourd'hui à 17 h 30 à l'église Ste-Dorothée, Laval. Tous ceux qui l'ont connu et aimé sont invités à se joindre à la famille pour ne jamais l'oublier.

1er ANNIVERSAIRE

JEAN-FRANÇOIS GAULIN

2 MAI 1973 - 26 JUIN 2001

Ce que mes amis étaient pour moi, ils le

